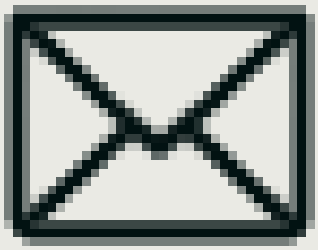
Retour
sur

29e session pour les personnels des officialités

La Faculté de Droit canonique de l'ICP a organisé une nouvelle session de formation pour les personnels des Officialités, du 23 au 25 janvier, sous la présidence de S. Em. le Cardinal Dominique Mamberti, préfet du Tribunal Suprême de la Signature apostolique. 320 personnes y ont participé. Retour sur ce bel événement !



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts

A découvrir

Retrouvez certaines conférences des années précédentes dans la publication *Après le rapport de la CIASE... la réforme du Droit canonique pénal* sous la direction du R.P. Bruno Gonçalves. Paris, Ed. du Cerf, 2024.



Pierre Deprecq

FORMATION CONTINUE

Une affluence record cette année

Venus de France, de Belgique, du Luxembourg, de la Réunion et du Benin, les personnels des officialités se sont retrouvés sur le campus de l'ICP pour les trois jours annuels de formation.

A la fois journées de formation et de formation continue, celles-ci sont **destinées aux étudiants et aux praticiens du droit, mais aussi aux chercheurs en Droit canonique**. Ce sont 320 personnes qui se sont inscrites cette année, sous la présidence, pour la première journée, de S.E. Mgr Jean-Pierre Vuillemin, Evêque au Mans et Président du Conseil pour les Questions canoniques de la Conférences des Evêques de France.

Des sujets au cœur de d'actualité

Cette année, deux journées ont été consacrées au droit matrimonial spécifiquement.

Vice de consentement, chefs de nullité exclusifs l'un de l'autre, mariage "à condition que"... autant de questions rencontrées dans la procédure de demandes de nullité traités au plus près des expériences et de la jurisprudence pour débuter la session ; puis la première journée se termina sur la questions de la polygamie : quelle est la qualité d'un consentement matrimonial ? Question délicate mais véritable objet de recherche dans l'Eglise.

Le rôle de l'avocat, la recherche de la preuve, le choix des témoins ou encore la concordance du doute : la dernière journée traita des questions de procédures matrimoniales.

La journée du mercredi fut, elle, consacrée à l'accompagnement du fidèle soupçonné de délit. Approche psychologique, accompagnement par l'avocat, mesures conservatoires, maison de rétention ou renvoi de l'état clérical. Autant de questions délicates et débattues.

Un temps et un lieu uniques

Lieu de rencontres uniques entre praticiens, étudiants et professeurs, les temps de questions et d'échange ont été allongés cette année, donnant lieu à des débats et des approfondissements très appréciés par les participants. Ceux-ci les ont souvent prolongés autour d'un café, de la librairie ou dans la cour d'honneur. Autant de personnes en missions ecclésiales qui se retrouvent, le temps de trois jours, pour partager expériences et questions dans le but de mieux servir.

Publié le 5 février 2024 – Mis à jour le 6 février 2024

A lire aussi

À LA UNE

FORMATION
CONTINUE

Tous les tags